

**Le 25 octobre 2017**

[Traduction]

**M. Savoie** : Puis-je avoir la permission de prendre la parole d'un siège autre que le mien?

**Le président** : Avons-nous le consentement?

**Des voix** : Oui.

**M. Savoie** : Étant donné que beaucoup de temps s'est écoulé depuis notre dernière période des questions, l'opposition demande que soit prolongée la période des questions pour la porter à 45 minutes, comme le veut la tradition.

**Le président** : Avons-nous le consentement?

**Des voix** : Oui.

## **Gazoduc**

**M. Higgs** : Il est bon d'être de retour à la Chambre. Nombre d'événements se sont produits depuis notre dernière séance. Le projet d'Oléoduc Énergie Est est tombé à l'eau ainsi que les milliers d'emplois et les millions de dollars d'investissements privés qu'il représentait pour notre province. Le premier ministre n'a pas su faire preuve du leadership solide essentiel au succès du projet. Le premier ministre n'est pas intervenu quand les règlements du projet d'Oléoduc Énergie Est ont changé.

Le premier ministre évite d'assumer la responsabilité et s'y dérobe, en jetant plutôt le blâme sur la conjoncture des marchés, mais, selon TransCanada, ce sont les changements apportés à la réglementation qui ont entraîné la mort du projet. Donald Savoie, ancien directeur des gazoducs chez TransCanada, a attribué la situation à la politique et aux changements apportés à la réglementation. Le sénateur Joe Day, Frank McKenna et d'innombrables autres personnes contredisent tous le premier ministre.

Entre-temps, le premier ministre répète la même vieille rengaine que tous les parlementaires fédéraux. Ottawa a-t-il aussi fourni les notes d'allocution du premier ministre pour aujourd'hui? Le premier ministre est-il prêt à admettre que les changements apportés à la réglementation ont causé la mort du projet d'Oléoduc Énergie Est et qu'il n'a pas défendu les intérêts de la province pour le concrétiser?

**L'hon. M. Gallant** : Premièrement, je souhaite remercier le chef de l'opposition ainsi que les parlementaires du côté de l'opposition pour leurs vœux adressés à Karine et à moi. Nous avons



passé une très belle journée, il y a maintenant environ 10 jours. Nous sommes très chanceux en tant que gens du Nouveau-Brunswick et en tant que personnes, et je suis très heureux d'avoir trouvé une partenaire aussi extraordinaire.

Je veux certainement répondre à la question du chef de l'opposition. Je pense qu'il se souviendra d'avoir siégé à l'Assemblée quand nous avons adopté à l'unanimité une motion déclarant que nous tous, en tant qu'Assemblée législative, appuyions le projet d'Oléoduc Énergie Est ; il faisait alors partie du gouvernement, et nous formions l'opposition — j'étais chef de l'opposition à l'époque. Il s'agit d'un exercice que nous avons répété il n'y a pas si longtemps et, lors de ce vote, la motion a été adoptée à l'unanimité, moins une voix, le chef du tiers parti n'appuyant pas le projet.

Nous avons déclaré haut et fort, aux quatre coins du pays et partout dans la province, que nous appuyions le projet d'Oléoduc Énergie Est parce qu'il créerait des emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick et stimulerait la croissance économique du Nouveau-Brunswick et du pays.

**M. Higgs** : Il n'est pas question de déclarations. Il est question d'action. Voilà la pierre d'achoppement. J'aimerais déposer la question comme je déposerai la plupart de mes questions parce que je veux de vraies réponses. Je veux mettre au grand jour les faits et je veux que le public entende les vraies réponses, les faits véridiques et l'histoire au complet.

Combien y a-t-il d'exemples où le premier ministre tourne le dos aux gens du Nouveau-Brunswick pour rester dans les bonnes grâces de Justin Trudeau, de Bill Morneau et du gouvernement fédéral? Considérons le manquement du premier ministre à prendre position sur la rafle fiscale aux dépens des petites entreprises. J'ai fait en sorte que quatre chefs de l'opposition de l'Atlantique se réunissent pour dénoncer la situation, et, depuis, trois des quatre premiers ministres de l'Atlantique ont pris la parole et l'ont dénoncée à leur tour. Sauf qui? Le silence du premier ministre en disait très long. Comparativement à ses homologues de l'Atlantique... Il s'est rangé du côté d'Ottawa, comme il l'a fait avec les transferts fédéraux relatifs à la santé, la taxe sur le carbone, la marijuana et j'en passe. Pourquoi le premier ministre a-t-il refusé de défendre les gens du Nouveau-Brunswick? Pourquoi n'a-t-il pas défendu nos agriculteurs, nos professionnels, nos médecins et nos propriétaires de petites entreprises quand Ottawa a laissé entendre qu'il y avait eu de la fraude et des échappatoires fiscales? Notre premier ministre doit prendre position et se faire entendre.

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Lorsque nous constatons l'échec d'un projet comme le projet d'Oléoduc Énergie Est, qui aurait créé des milliers d'emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick, nous devrions tous nous unir. Nous ne devrions pas essayer de rejeter la responsabilité sur des personnes qui ne devraient pas être tenues responsables. La situation est clairement attribuable à la conjoncture des marchés. Par exemple, Terence Corcoran, journaliste pour le *Financial Post*, a dit que la réalité économique avait sonné le glas du projet chimérique d'Énergie Est. Dans un article du *Globe and Mail* intitulé Des principes économiques de base, et



non pas la réglementation, ont scellé la fin de l'oléoduc d'Énergie Est, Benjamin Dachis, codirecteur de la recherche à l'Institut C.D. Howe, a dit que le prix du pétrole à l'échelle mondiale, en baisse depuis 2014, avait nui au projet d'Énergie Est. C'est bel et bien la conjoncture des marchés qui a malheureusement amené TransCanada à retirer sa demande.

Quant au projet de réforme fiscale de Bill Morneau et du gouvernement fédéral, nous avons, à titre de gouvernement, soulevé des préoccupations que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont exprimées à plusieurs reprises. En fait, nous les avons récemment soulevées auprès du ministre et du premier ministre fédéral lui-même.

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

### Taxe sur le carbone

**M. Higgs :** Le premier ministre a aussi fait ce qu'Ottawa lui a ordonné de faire à l'égard de la taxe sur le carbone. N'oubliez pas que, durant les négociations, lorsque Justin Trudeau a annoncé qu'il imposait aux provinces sa taxe sur le carbone, d'autres provinces ont protesté. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a-t-il protesté? Nous avons récemment appris durant une séance du Comité permanent des comptes publics que le ministère de l'Environnement n'a pratiquement rien fait en matière de changement climatique. Quand nous avons posé des questions à propos de la taxe sur le carbone, les responsables du ministère ont refusé d'y répondre. Nous avons aussi appris que le ministère des Finances connaît les conséquences qu'une taxe sur le carbone aura sur notre économie, mais il a refusé de communiquer l'information au comité. Le premier ministre communiquera-t-il à la Chambre les conséquences attendues de sa taxe sur le carbone pour les gens du Nouveau-Brunswick et notre économie?

[Original]

**L'hon. M. Gallant :** Le plus grand défi avec lequel est aux prises l'humanité en ce moment, c'est la question des changements climatiques. Tous les gens de la province et du Canada, ainsi que toutes les personnes partout dans le monde, ont besoin de contribuer à la solution. Toutefois, je peux garantir aux gens du Nouveau-Brunswick que notre gouvernement travaillera énormément fort pour faire en sorte qu'une tarification du carbone ici, dans la province, respecte les réalités, les occasions et les défis économiques du Nouveau-Brunswick.

Nous avons travaillé très fort. Un comité de cette Assemblée a écouté les gens de la province pour connaître leurs idées et leurs suggestions sur la façon de combattre les changements climatiques. Nous travaillons avec d'autres provinces canadiennes en vue de comprendre quelle sera la meilleure façon d'avoir un mécanisme de tarification du carbone ici, au Nouveau-Brunswick, qui, oui, fera en sorte que nous allons participer au combat contre les changements climatiques. Nous voulons faire cela tout en nous assurant de continuer à faire croître l'économie ici, au Nouveau-Brunswick, comme nous l'avons fait en 2015 et en 2016, et comme nous allons continuer à le faire à titre de gouvernement des gens de cette province.



[Traduction]

**M. Higgs** : Je vais déposer la question ainsi que la question précédente. Nous voyons que la tendance que nous avons observée à la fin de notre dernière séance se poursuit. Dans le cas présent, il s'agit de trois questions et d'aucune réponse.

Lorsque le premier ministre a commencé à appuyer Ottawa en ce qui a trait à une taxe sur le carbone, il répétait ce qui était inscrit sur les petites notes adhésives du fédéral, soit que cette taxe serait sans incidence sur les recettes. Nous avons appris plus tard que, tout comme les 5 000 emplois promis qui ne se sont pas traduits par 5 000 emplois, ce que le premier ministre avait décrit comme étant sans incidence sur les recettes ne l'était pas.

La saison de chauffage hivernale est à nos portes. Que les gens aient comme source de chauffage le mazout, le gaz naturel ou l'électricité, ils sont naturellement inquiets. Ce qui les inquiète, c'est que la taxe sur le carbone du premier ministre les obligera à payer davantage pour chauffer leur domicile. Il a été mentionné dans le discours du trône que les incidences sur les consommateurs seraient réduites au minimum. Le premier ministre s'exprimera-t-il avec franchise à l'endroit des gens du Nouveau-Brunswick en expliquant exactement les répercussions qu'aura cette taxe inutile sur le carbone? Elle est inutile, car le Nouveau-Brunswick satisfait à son actuelle réglementation environnementale et a déjà une longueur d'avance. Nous n'avons pas besoin d'une taxe sur le carbone. Nous avons besoin d'un premier ministre qui luttera contre le gouvernement à Ottawa.

**L'hon. M. Gallant** : Encore une fois, les changements climatiques constituent le plus grand des défis qui se posent à l'humanité. Nous avons tous un rôle à jouer, et nous comprenons que, au Nouveau-Brunswick, nous devons participer aux efforts de lutte contre les changements climatiques tout en nous assurant que la croissance économique et la création d'emplois sont au cœur de tous nos efforts.

Je peux dire à la Chambre et aux gens du Nouveau-Brunswick ce que j'ai dit hier et ce que la ministre a dit : Un mécanisme de tarification du carbone n'a pas encore été déterminé pour notre province ; il y en aura un.

Voici ma suggestion au chef de l'opposition. Au lieu de semer la peur, et au lieu de nier que nous devons, en tant que gens du Nouveau-Brunswick et du Canada, participer à la lutte contre les changements climatiques, pourquoi ne profite-t-il pas de l'occasion, puisqu'aucune décision n'a été prise, pour donner son opinion sur ce que le mécanisme devrait comporter? Qu'est-ce que le mécanisme relatif à la tarification du carbone devrait comporter pour que nous continuions à faire croître l'économie? Je peux vous dire que, de ce côté-ci de l'Assemblée législative, nous concentrons nos efforts sur la question.

**M. Higgs** : Quel est notre but? Est-il d'atteindre nos objectifs d'émissions dans l'environnement, de réduire les émissions, de répondre à des normes supérieures et d'être les chefs de file dans la province, au pays, dans le monde? Voilà notre but. Le Nouveau-Brunswick a dépassé les



objectifs en question. Pourquoi voudriez-vous cibler et pénaliser les gens de la province si vous atteignez et dépassez vos objectifs? Le gouvernement actuel ne le ferait que parce qu'il continue d'avoir soif de percevoir de chaque personne de la province des taxes et impôts et d'avoir soif d'encore plus d'argent, qu'il n'arrive pas à dépenser assez vite. Le gouvernement doit percevoir plus de taxes et d'impôts pour accroître les dépenses et tenter d'acheter les prochaines élections.

La question dont j'aimerais traiter ici est la suivante : Le premier ministre conviendrait-il que nous atteignons effectivement nos objectifs actuels et que nous avons largement dépassé ceux qui ont été fixés pour les 20 prochaines années? J'aimerais simplement qu'il me soit donné une réponse claire. Avons-nous déjà atteint nos objectifs? Les avons-nous atteints? Oui ou non?

**L'hon. M. Gallant** : Je vais certainement prendre le temps de réagir au préambule, au très long préambule, du chef de l'opposition. Il a encore une fois choisi de semer la peur plutôt que de participer de façon constructive à la conversation que nous devrions avoir, en tant que province et ici à l'Assemblée législative, sur la définition du rôle que nous allons jouer au sein du pays pour nous attaquer à la crise causée par les changements climatiques, tout en assurant la croissance de l'économie et la création d'emplois et de possibilités pour les gens de notre province.

Le chef choisit non seulement de semer la peur, mais aussi d'employer le mot « lutter ». Il veut lutter contre Ottawa et contre le gouvernement Trudeau. Nous voulons faire le contraire. Nous voulons travailler de concert avec notre gouvernement fédéral. Nous voulons travailler avec le gouvernement Trudeau afin que nous puissions créer des emplois et des possibilités. Le gouvernement Trudeau concentre ses efforts sur la croissance, il les concentre sur les investissements dans l'infrastructure et il veille à aider les gens de notre pays à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour jouer un rôle important dans notre économie. Comme nous, et contrairement à l'opposition, le gouvernement Trudeau concentre son action sur l'imposition des mieux nantis dans la province, la tranche de 1 % de la population, afin que nous puissions aider les travailleurs et travailleuses de notre province.

### Programme d'action du gouvernement

**M. Higgs** : La taxe sur le carbone touchera chaque personne qui travaille dans la province et qui paie des taxes — quiconque conduit une automobile paie une facture de combustible ou achète quoi que ce soit. Une taxe sur le carbone touchera le tout, et ce, simplement parce que le gouvernement actuel ressent le besoin insatiable de dépenser de l'argent le plus rapidement possible.

Nous parlons de travailler avec Ottawa. Je pense que le premier ministre voulait dire obéir à Ottawa, obéir à chacun des ordres dictés à la province, car c'est ce que nous avons constaté. Nous avons vu une province en mode de pilotage automatique, dirigée par un premier ministre complètement soumis au gouvernement fédéral à Ottawa.



Dans un autre ordre d'idées, la marijuana semble être le seul espoir économique que nous envisageons dans la province — la marijuana. Une fois de plus, il s'agit de se ranger du côté d'Ottawa... Les dirigeants d'autres provinces prennent position et se font entendre. D'autres premiers ministres provinciaux déclarent qu'Ottawa devrait partager ou payer les coûts engagés dans le cadre de la légalisation de la marijuana, mais pas celui du Nouveau-Brunswick. Qu'un premier ministre n'exige pas que le gouvernement fédéral paie ces coûts est inconcevable.

Le premier ministre est resté muet alors que les décisions sur les taxes, la marijuana et tout le reste viennent d'Ottawa. Je veux savoir si Justin Trudeau continuera simplement...

**Le président :** Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant :** Voilà tout un discours de l'ancien ministre des Finances, qui parle de lutter contre Ottawa, mais qui n'a pas dit le moindre mot quand nous avons, dans ce pays, le pire premier ministre du Canada de l'histoire pour le Canada atlantique et pour le Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant :** Stephen Harper a été l'un des pires premiers ministres pour notre économie et pour notre tissu social tant dans la province qu'au Canada atlantique, et nous n'avons pas entendu le moindre mot du ministre des Finances de l'époque.

Nous travaillons en collaboration avec le gouvernement Trudeau parce que nous approuvons son programme de croissance et son programme d'action pour aider la classe moyenne. Le chef de l'opposition n'est pas d'accord là-dessus.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant :** Il n'est pas en faveur des droits de scolarité gratuits pour les personnes qui ont le plus besoin de soutien. Il n'est pas en faveur de la hausse d'impôt pour le 1 % le plus riche de la population pour nous permettre d'aider les travailleurs de notre province. Il n'est pas en faveur de la hausse du salaire minimum ni de la bonification du RPC. Il n'est pas en faveur du financement du Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick. Il n'est pas en faveur des investissements dans les infrastructures. Il n'est pas en faveur de notre engagement à garder les hôpitaux ruraux ouverts dans notre province.

**M. Higgs :** Eh bien, le premier ministre a raison sur un point : j'étais ministre des Finances et non pas le premier ministre de la province. Je n'étais pas en mesure de traiter avec Ottawa des



questions importantes pour le Nouveau-Brunswick. Le premier ministre l'a été, cependant, et il ne l'a pas fait. Le 4 octobre, Bill Morneau a annoncé qu'Ottawa prélèverait la moitié des recettes fiscales, et la province n'a pas dit le moindre mot. D'autres premiers ministres provinciaux ont fait connaître leur opinion, mais pas le premier ministre, pas le premier ministre de la province. Le premier ministre estime-t-il qu'il soit juste qu'Ottawa annonce unilatéralement qu'il prélèvera la moitié des impôts? Est-ce la raison pour laquelle il demeure muet pendant que Bill Morneau et Justin Trudeau continuent de prélever plus d'impôts?

Un thème se dégage. Il s'agit d'un thème du gouvernement actuel : J'imposerai toute la population. Le premier ministre... J'imposerai autant que possible toute la population de la province, car je vais acheter votre prochain vote. J'investirai et je distribuerai votre argent un peu partout dans la province. Serai-je capable de montrer un seul résultat qui découle des dépenses? Non, non, mais ce n'est pas important parce que j'annoncerai seulement combien d'argent je dépense et non pas combien de réalisations j'ai à mon actif.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Nous ne sommes pas d'accord avec le chef de l'opposition, car, en effet, nous obtenons des résultats. L'économie du Nouveau-Brunswick a connu une décroissance de 2011 à 2014, lorsque le chef de l'opposition était effectivement ministre des Finances. Cependant, en 2015, nous avons su faire croître notre économie, à un rythme qui est le troisième plus important au pays. En 2016, en travaillant avec les gens du Nouveau-Brunswick, nous avons encore fait croître l'économie. Selon les projections, en 2017, l'économie croîtra encore une fois.

Nous obtenons des résultats en investissant des montants record dans l'éducation et en établissant un programme qui rend les frais de scolarité gratuits pour ceux et celles qui en ont le plus besoin. Le chef de l'opposition n'appuie d'ailleurs pas ce programme.

Nous obtenons des résultats en investissant davantage d'argent dans notre système de soins de santé et en le faisant de manière stratégique. Nous obtenons des résultats en aidant nos personnes âgées à demeurer plus longtemps à domicile. Nous aidons aussi les gens à sortir de la pauvreté. Bien sûr, nous faisons croître l'économie de façon à ce que ce soit bénéfique pour tout le monde.

[Traduction]

## Cannabis

**M. Higgs** : Le gouvernement Gallant a signé, sans avoir lancé d'appel d'offres, un contrat de 80 millions de dollars en vue d'acheter de la marijuana de deux compagnies qui ont des liens avec les Libéraux. Pensez-y un instant. La situation me fait penser à Atcon, mais à 10 millions de plus.



Le contrat attribué sans appel d'offres n'est qu'un des problèmes qui se posent. Le gouvernement prévoit établir une autre société de la Couronne pour superviser la vente de marijuana. Le gouvernement Gallant choisit la bureaucratie plutôt que les affaires et la politique plutôt que les profits. Le modèle de société de la Couronne qu'est celui d'Alcool NB est désigné comme étant l'exemple à ne pas suivre ; or, voilà exactement ce que fait le gouvernement Gallant. Je suis sûr que l'objectif du gouvernement est de distribuer des postes hautement rémunérés en récompense de services rendus.

Le premier ministre donnera-t-il à la Chambre aujourd'hui toute preuve dont il dispose montrant que le modèle actuellement proposé par son gouvernement est le bon modèle à implanter au Nouveau-Brunswick? Qu'est-ce qui permet de croire qu'il s'agit du meilleur modèle de mise en marché du cannabis dans la province?

**L'hon. M. Gallant :** Ne perdons pas de vue l'objectif à cet égard. Le gouvernement fédéral légalise le cannabis afin que nous puissions garder le cannabis hors de portée de nos jeunes et nous assurer que le produit de la vente de cannabis ne profite pas aux criminels. Gardant ces objectifs à l'esprit, nous travaillons avec d'autres provinces et le gouvernement fédéral pour nous assurer d'établir les règlements nécessaires et d'être en mesure de les appliquer afin de garantir la sécurité des gens relativement à la production, à la distribution et à la vente.

Oui, comme le député d'en face l'a sous-entendu, lorsque toutes les mesures seront en place, il s'agira d'une occasion de créer des emplois au Nouveau-Brunswick. Ici, dans notre province, nous sommes compétitifs sur le plan des coûts. S'il y a production de cannabis, nous croyons que nous avons ici un endroit propice à la production, car nous sommes compétitifs sur le plan des coûts et notre main-d'oeuvre est forte. Oui, nous assurerons la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick et, lorsqu'il y aura légalisation du cannabis l'année prochaine, nous nous assurerons aussi de créer des emplois.

**M. Higgs :** Je vais déposer cette autre question aussi, Monsieur le président.

Toutes les autres provinces ont exprimé des préoccupations à l'égard des échéances, à l'égard de la santé et à l'égard des règlements, et elles se demandent s'il n'y aurait pas lieu de ralentir le processus, mais pas le premier ministre ici présent, car nous allons droit de l'avant.

L'autre question, qui est restée sans réponse, porte sur la raison pour laquelle nous dépensons 80 millions de dollars. Pourquoi donnons-nous 80 millions de dollars? La seule réponse que j'ai entendue est que nous avons peur de faire face à une pénurie. C'est de l'herbe. Il ne s'agit pas de nourriture ni d'eau. Il s'agit de cannabis. Pourquoi la question d'une pénurie est-elle pour nous si préoccupante? Pourquoi pensons-nous que, en plus de financer les compagnies — les compagnies qui ont des liens avec les Libéraux et qui mèneront leurs activités dans le secteur en question —, nous devons nous charger de les mettre sur pied et d'acheter tout ce qu'elles produiront en deux ans? Sur quelle logique peuvent s'appuyer une telle démarche et, encore une fois, le gaspillage de l'argent des contribuables et la perception de plus d'impôts et de taxes



de la population pour pouvoir le gaspiller davantage? Pourquoi ferions-nous un tel investissement?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Cet été, lorsque les autres premiers ministres et moi-même nous sommes rencontrés, nous avons discuté de la date limite pour la légalisation du cannabis.

Oui, nous avons énuméré des principes qui doivent être abordés avant la légalisation du cannabis. Par exemple, comment allons-nous partager les recettes provenant de la vente du cannabis? Comment allons-nous faire sensibiliser les gens dans tout le pays? Comment allons-nous faire en sorte pour que les gens soient en sécurité, que ce soit sur nos routes ou en ce qui a trait à la distribution de ce produit? Comment allons-nous nous assurer de satisfaire à la demande?

Je pense qu'il faut rappeler aux gens quel est le but de cet exercice, et c'est pour cette raison qu'il faut être en mesure de satisfaire à la demande. Si nous voulons enlever les fonds qui seront créés en vendant le cannabis des mains des criminels, il faut avoir la capacité de satisfaire à la demande.

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Higgs** : Je déposerai donc aussi la question formulée. Encore une fois, les premiers ministres ont discuté de la question, mais nous n'avons pas de régime de réglementation. Nous ne connaissons pas les enjeux en matière de sécurité liés à l'usage réglementé et légal du cannabis et nous ne savons pas combien d'autres provinces investissent en fait la quantité d'argent que le Nouveau-Brunswick investit. Nous savons que toutes les autres provinces démarrent des entreprises en même temps, donc, les avantages exceptionnels — les avantages économiques exceptionnels qui stimuleront l'économie de notre province, comme aime le dire le premier ministre — seront exposés à la concurrence qui s'exercera autour de nous. Il faut se demander comment le tout se concrétisera, de quelles sources proviendront les fonds générés et de combien d'argent il est question.

J'ai deux questions. Une autre province a-t-elle investi, comme le Nouveau-Brunswick, à hauteur de 80 millions de dollars dans une telle entreprise? Quelles sont les sources de revenus prévues provenant du modèle en question une fois créé et mis en oeuvre? Merci.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Nous n'investissons pas dans l'industrie ; nous offrons des mesures incitatives pour les gens qui décident de faire des investissements pour produire le cannabis. Oui, il y a des mesures incitatives financières pour cela. Oui, nous travaillons avec les



entreprises pour nous assurer que nous serons en mesure de satisfaire à la demande. C'est important de faire cela. En effet, si nous voulons accomplir le but, qui est d'enlever les revenus de la vente du cannabis des mains des criminels, il faut avoir la capacité de répondre à la demande.

[Traduction]

Nous travaillons en vue de la légalisation du cannabis pour que nous, en tant que province, puissions être prêts, puisqu'il en a été question durant la campagne et puisque nous savions que cela se produirait. Lorsque nous avons vu les résultats électoraux et avons su que nous devons commencer à coordonner nos efforts, nous avons constitué un groupe de travail pour veiller à inclure dans la conversation tous les ministères devant y prendre part, nous assurant ainsi d'être prêts pour la légalisation du cannabis. Nous croyons que nous y arriverons, et nous assurerons la sécurité des gens et profiterons de certaines des retombées économiques.

**M. Higgs** : Je déposerai aussi la question posée à cet égard. Non seulement nos questions restent-elles invariablement sans réponse, mais nous devons toujours surveiller de très près le reste de l'histoire. Rien ne serait plus pertinent que l'affirmation récente, faite au cours des dernières semaines, au sujet de la réduction du taux de chômage — affirmation selon laquelle il serait inférieur à 10 %. Bien entendu, il n'y avait dans le communiqué aucune mention du fait que nous avons vu des milliers de personnes quitter le marché du travail, que c'est exactement ce qu'elles ont fait. Nous devons nous méfier du reste de l'histoire.

### Contrats du gouvernement

De nombreux enjeux touchent le Programme extra-mural et les contrats de services d'ambulance. Par où devrait-on commencer? Les gens attendent des ambulances qui restent vides parce qu'il n'y a personne pour y travailler. ANB refuse de fournir des renseignements au comité permanent parce que la compagnie considère qu'il s'agit de sa propriété intellectuelle. Comment se fait-il que le premier ministre ne comprenne pas les préoccupations des gens du Nouveau-Brunswick qui voient leurs soins de santé devenir la propriété intellectuelle d'une compagnie privée?

Pour commencer, j'aimerais seulement poser une question. Pourquoi devrions-nous impartir le tout à l'aide d'un contrat sans appel d'offres et sans vraies mesures définies et le faire au titre de...

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Bien sûr, je suis encore une fois en désaccord avec le chef de l'opposition sur le préambule à sa question. Il souhaite parler du bilan économique de notre gouvernement. Parlons-en et comparons-le au bilan économique de l'ancien ministre des Finances maintenant devenu le chef de l'opposition. De 2011 à 2014, le chef de l'opposition, alors ministre des Finances, a fait d'importantes compressions dans les soins de santé ainsi qu'en éducation et a



déclaré que nous avons trop d'hôpitaux dans la province. Il voulait faire des réductions en éducation, un domaine qui, à notre avis, nécessite un investissement crucial. Il a fait tout cela. Il a augmenté les taxes et impôts sans toutefois réussir à atteindre ses objectifs en matière de déficit.

Pendant qu'il était ministre des Finances, le chef de l'opposition a nui à notre économie et il ne comprend pas comment il s'y est pris. La réponse est qu'il nous faut investir dans notre population. Nous devons faire croître l'économie stratégiquement afin d'aider le plus de gens possible. En tant que gouvernement du Nouveau-Brunswick, c'est ce que nous avons fait. Nous avons augmenté les impôts pour les personnes les plus riches, la tranche de 1 % de la population, afin de pouvoir investir dans les travailleurs, et nous avons vu des augmentations record de nos salaires en 2016 comparativement au reste du pays.

**M. Higgs** : Les seules choses qui augmentent et battent des records, ce sont nos taxes et impôts. De nombreux enjeux touchent le Programme extra-mural. Je ne pense pas que vous ayez entendu le reste de la question, alors j'y reviens.

Par où devrait-on commencer au sujet du Programme extra-mural et des contrats de services d'ambulance? Les gens attendent des ambulances qui restent vides parce qu'il n'y a personne pour y travailler, et Ambulance Nouveau-Brunswick refuse de fournir des renseignements à un comité permanent parce que ces derniers constituent la propriété intellectuelle d'une compagnie privée. Comment se fait-il que le premier ministre ne comprenne pas les préoccupations des gens du Nouveau-Brunswick qui voient que leurs soins de santé sont devenus la propriété intellectuelle d'une compagnie privée? Le premier ministre n'a-t-il aucune réticence à fournir les dossiers de santé des gens du Nouveau-Brunswick à une compagnie privée qui vend de l'assurance-vie et de l'assurance médicale?

Entre les ambulances, le Programme extra-mural et les contrats de Télé-Soins, comment le premier ministre explique-t-il les contrats sans appel d'offres de 2 milliards de dollars attribués à Medavie? Commençons par là. Comment le premier ministre peut-il expliquer aux gens de la province l'attribution de contrats sans appel d'offres de quelque 2 milliards de dollars pendant que les soins de santé sont privatisés?

**L'hon. M. Gallant** : Je vais encore une fois mettre l'accent sur le préambule à la question parce que je ne vais pas laisser le chef de l'opposition dire impunément ce qu'il vient de dire. Quand ce dernier était ministre des Finances, nous avons connu l'une des plus importantes hausses d'impôt que nous ayons vues depuis des décennies dans la province. Il a augmenté les impôts tout en faisant des réductions en éducation et dans les soins de santé et en déclarant que nous avons trop d'hôpitaux dans notre province. Que s'est-il produit par la suite? L'économie s'est contractée quand le chef de l'opposition était ministre des Finances. Il pensait que nous pouvions assurer la prospérité à coup de réductions. Eh bien, nous ne partageons pas le même programme d'action.



Nous investissons dans la croissance. Nous imposons les plus fortunés parmi nous, la tranche de 1 % de la population, pour nous permettre d'investir dans nos travailleurs. Nous investissons dans l'infrastructure pour créer des emplois et pour assurer des milieux scolaires favorables à l'apprentissage pour nos enfants et de bons milieux hospitaliers pour accueillir nos personnes âgées et nos familles. Nous avons travaillé en collaboration avec le gouvernement fédéral pour la bonification du RPC, une initiative que les gens d'en face n'ont pas appuyée. Nous avons instauré le jour de la Famille dans notre province et nous continuerons à travailler avec les gens et les travailleurs ainsi qu'à les aider en augmentant le salaire minimum.

**M. Higgs** : J'imagine que je vais déposer la même question trois fois.

Encore une fois, il y a de nombreuses questions entourant le Programme extra-mural et les contrats de services d'ambulance. Par où commencer? Les gens attendent des ambulances qui restent vides parce qu'il n'y a personne pour y travailler, et Ambulance Nouveau-Brunswick refuse de fournir des renseignements à un comité permanent parce qu'il s'agit de la propriété intellectuelle d'une compagnie privée. Comment se fait-il que le premier ministre ne comprenne pas les préoccupations des gens du Nouveau-Brunswick qui voient leurs soins de santé devenir la propriété intellectuelle d'une compagnie privée? Le premier ministre n'a-t-il aucune réticence à fournir les dossiers de santé des gens du Nouveau-Brunswick à une compagnie privée qui vend de l'assurance-vie et de l'assurance médicale?

Entre les ambulances, le Programme extra-mural et les contrats de Télé-Soins, comment le premier ministre explique-t-il les 2 milliards de dollars consacrés à des contrats sans appel d'offres pour Medavie? Commençons par là. Comment le premier ministre explique-t-il aux gens de la province les contrats sans appel d'offres d'une valeur de quelque 70 milliards de dollars — je répète, 70 milliards — qui accompagnent la privatisation des soins de santé? Comment arrive-t-il à justifier, de quelque façon que ce soit, la privatisation des soins de santé en les confiant à une compagnie privée?

*[Original]*

**L'hon. M. Gallant** : Nous travaillons énormément fort afin de nous assurer que nous serons en mesure de livrer un système de soins de santé de haute qualité aux gens du Nouveau-Brunswick, et ce, dans toutes les régions de notre province.

*[Traduction]*

Les soins de santé sont essentiels pour le tissu social de notre province. Nous investissons de façon stratégique afin d'avoir un système de soins de santé durable et de première qualité dans notre province pendant des générations. Nous avons fait des choix qui nous permettront d'innover et de vraiment pouvoir fournir des soins de santé durables et de première qualité à tous les gens du Nouveau-Brunswick.



C'est plus que ce que je peux dire du chef de l'opposition officielle lorsqu'il était au gouvernement. J'aimerais citer ce qu'il pense de nos écoles et de nos hôpitaux : «Je ne nie pas que nous avons trop d'écoles et que nous avons des écoles dans des régions rurales qui sont tout ce qui reste dans ces régions[...] Je ne nie pas que nous avons trop d'hôpitaux. Je me rends compte que nous pouvons être en meilleure posture si nous procédons à un regroupement.» Voilà ce que le chef pense de nos hôpitaux et de notre système de soins de santé. Nous ne sommes pas d'accord, heureusement.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Higgs** : L'Hôpital extra-mural du Nouveau-Brunswick est le fleuron de notre système de soins de santé. C'est un exemple parfait d'une belle réalisation gouvernementale. Depuis 1981, le Programme extra-mural du Nouveau-Brunswick est cité à l'échelle nationale et internationale comme exemple à suivre lorsqu'il est question de fournir des soins de santé publique.

En septembre, le gouvernement Gallant a annoncé qu'il remettait à Medavie, sans appel d'offres, la gestion du Programme extra-mural pour une durée de 10 années et une somme de 780 millions de dollars — 10 années et 780 millions sans appel d'offres. Si certains objectifs sont atteints, Medavie obtiendra même une prime. Si les objectifs ne sont pas atteints, la compagnie ne recevra pas de prime, mais les gens qui ont besoin du Programme extra-mural seront les perdants. Le premier ministre reverra-t-il sa position? Donnera-t-il la priorité à la santé des gens du Nouveau-Brunswick? Cessera-t-il la privatisation de l'Hôpital extra-mural du Nouveau-Brunswick? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Nous investissons davantage en soins de santé parce que les soins de santé sont essentiels pour les familles de notre province. C'est pourquoi nous investissons dans les déterminants sociaux liés à la santé de nos familles et de nos collectivités — des éléments qui contribueront à réduire la pauvreté et qui aideront nos personnes âgées à demeurer plus longtemps chez elles et au sein des collectivités qu'elles ont bâties. C'est pourquoi nous investissons dans les infrastructures de nos écoles. Des millions et des millions de dollars ont été versés à l'Hôpital régional de Saint John, à l'Hôpital Dr Everett Chalmers de Fredericton, au Moncton Hospital, à l'hôpital Dumont, à l'hôpital régional de Bathurst, à l'hôpital de Perth-Andover et à de nombreux autres hôpitaux. Nous comprenons l'importance de ces hôpitaux pour la qualité de vie des gens de notre province.

Oui, il nous faut parfois innover et faire les choses différemment. Voilà ce que nous faisons. Oui, à partir de 1981, le Programme extra-mural était perçu comme un excellent programme, mais nous ne devons rien tenir pour acquis. Nous devons toujours chercher à innover et à veiller à ce que les services extra-muraux soient de la meilleure qualité possible pour les gens qui en ont besoin. Nous garantissons aux gens du Nouveau-Brunswick que nous y parviendrons.

**M. Higgs** : Un contrat sans appel d'offres et sans promesse d'amélioration ne deviendra pas meilleur. Voilà le piège — un processus de privatisation qui confie un atout précieux de notre système de soins de santé au secteur privé sans faire l'objet d'un appel d'offres.



## Système de soins de santé

Toujours sur le sujet des soins de santé, penchons-nous sur la question du démantèlement du Bureau du médecin-hygiéniste en chef par le gouvernement Gallant. Selon les experts en santé publique, les changements mettent littéralement la vie des gens en danger. Le rédacteur principal de la *Revue canadienne de santé publique* a qualifié les changements d'insensés et a affirmé que ses collègues hauts fonctionnaires de la santé publique de tout le pays ont réagi avec indignation. Le D<sup>r</sup> Wayne MacDonald, ancien médecin-hygiéniste en chef de notre province, a déclaré : Je suis très préoccupé par l'avenir de la santé publique de la province.

Ne devrions-nous pas écouter les experts? N'est-ce pas une meilleure idée que de vider et d'éliminer le bureau afin de libérer des fonds à dépenser ailleurs pour des situations telles que Atcon, Atcon 2, Atcon 3 et Atcon 4, comme nous l'avons vu avec le gouvernement actuel? En dépit de la condamnation nationale et unanime par les experts en soins de santé des actions du gouvernement Gallant, le premier ministre va de l'avant avec les changements. Peut-il expliquer pourquoi il ignore l'avis des experts au sujet de la santé publique des gens du Nouveau-Brunswick?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : En effet, la santé des gens du Nouveau-Brunswick est d'importance primordiale. Lorsqu'une personne est blessée ou malade, sa santé est la priorité pour sa famille. Il n'y a pas de doute à cet égard. C'est la raison pour laquelle nous travaillons très fort en vue de nous assurer de donner aux gens du Nouveau-Brunswick le meilleur système de soins de santé possible. Nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer de la bonne santé des gens ici, dans la province.

Le médecin-hygiéniste en chef sera indépendant. Comme vous le savez, nous avons mis cela dans le discours du trône et nous allons déposer un projet de loi en ce sens. Aussi, le fait d'avoir des personnes dans les ministères qui assurent la sécurité et la santé des gens du Nouveau-Brunswick est une approche qui, nous le pensons, fonctionnera. Cela se fait de cette façon dans d'autres provinces également.

Je peux vous garantir que nous prenons la santé des gens du Nouveau-Brunswick au sérieux. C'est la raison pour laquelle le projet de loi qui assurera l'indépendance du médecin-hygiéniste en chef fera en sorte que nous allons protéger les gens de notre province pour les générations à venir.

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.



**M. Higgs** : Le démantèlement du Bureau du médecin-hygiéniste en chef survient après le congédiement de la médecin-hygiéniste en chef, la D<sup>re</sup> Eilish Cleary. Les gens du Nouveau-Brunswick ont appris que la D<sup>re</sup> Cleary avait reçu une indemnité de 720 000 \$ après son congédiement par le gouvernement Gallant. Bien entendu, le renseignement est devenu public seulement après que les médias ont poursuivi le gouvernement Gallant en justice. Nous n'avons toujours pas su pourquoi la D<sup>re</sup> Cleary a été congédiée, et peut-être que nous ne le saurons jamais. Une autre situation nous vient à l'esprit, soit celle où Rino Volpé a été congédié. Il a engagé une action en justice et a obtenu, lui aussi, une indemnité de 700 000 \$ pour renvoi injustifié.

Toutefois, nous savons qui a congédié la D<sup>re</sup> Cleary. C'est le précédent ministre de la Santé, un membre du Cabinet du premier ministre, qui a un gros conflit en matière de santé publique à la plage Parlee. D'autres personnes émettent l'hypothèse que la D<sup>re</sup> Cleary a été congédiée en raison de son étude sur le glyphosate. La responsabilité revient au premier ministre. Le premier ministre sait-il pourquoi la D<sup>re</sup> Cleary a été congédiée? Fera-t-il part de ce renseignement et était-il d'accord qu'elle soit congédiée? Merci.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Le chef de l'opposition sait très bien, car il a été ministre auparavant, que nous ne pouvons aucunement discuter d'un cas relevant des ressources humaines sur le parquet de la Chambre ou publiquement.

Alors, je vais rappeler au chef de l'opposition que nous travaillons très fort afin de nous assurer que nous aurons un système de soins de santé qui est là pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous voulons un système de soins de santé qui sera présent dans toutes les régions.

Ce n'est pas ce que disait le chef de l'opposition à l'époque. Selon lui, nous avons trop d'hôpitaux et trop d'écoles. Selon lui, nous devrions faire des réductions dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Selon lui, nous ne devrions pas demander au 1 % de la population de notre province qui est mieux nanti de payer plus. Selon lui, nous ne devrions pas augmenter le salaire minimum pour aider les travailleurs. Selon lui, nous ne devrions pas donner les frais de scolarité gratuits à ceux et celles qui en ont le plus besoin. Selon lui, nous ne devrions pas investir dans nos infrastructures, dans nos écoles et dans nos hôpitaux. Selon lui, nous devrions seulement aider les grandes corporations et non pas les travailleurs et les gens de notre province.

[Traduction]

## Emplois

**M. Higgs** : Nous déposerons aussi la question. Quelle est la raison du congédiement de la D<sup>re</sup> Cleary et de Rino Volpé? La qualité de leur travail ne justifiait pas leur congédiement. Les raisons étaient politiques, de la politique pure, de la pire espèce.



En 2014, lorsque le premier ministre a dû répondre à ses premières questions, les promesses brisées ont commencé. Des pages ont commencé à tomber de la plateforme libérale. La promesse de 5 000 emplois que le premier ministre avait si clairement énoncée pendant la campagne électorale a été modifiée. Elle a été révisée. Elle a été reniée. Le premier ministre a dit à la Chambre que les Libéraux ne voulaient pas dire 5 000 emplois réels qui pourraient être vérifiés par un quelconque moyen statistique actuellement utilisé. Le premier ministre a expliqué qu'il avait dit quelque chose d'autre, mais nous avons un enregistrement de ses paroles.

Ce que les gens du Nouveau-Brunswick sont certains de savoir, c'est qu'il n'y a pas plus d'emplois réels maintenant que lorsque le premier ministre est entré au pouvoir. Les chiffres de Statistique Canada nous indiquent un tel fait et nous montrent aussi que la population active a diminué depuis l'entrée au pouvoir du premier ministre. Aucune croissance de l'emploi en trois ans et une diminution de la population active ne sont pas la direction que nous devons prendre. Le premier ministre confirmera-t-il les chiffres de Statistique Canada qui indiquent une croissance nulle de l'emploi et une diminution de la population active depuis son...

**Le président :** Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant :** Je suis très heureux d'avoir l'occasion de parler de notre bilan économique et je suis très heureux d'avoir l'occasion de le comparer à celui de l'ancien ministre des Finances, le chef de l'opposition actuel. Lorsqu'il était ministre des Finances, il a procédé à des réductions en éducation et dans les soins de santé et il a aidé les grandes entreprises. Où cela nous a-t-il menés? Notre économie ici, au Nouveau-Brunswick, a connu un recul de 2011 à 2014.

Depuis, nous travaillons avec le gouvernement Trudeau, nous travaillons avec les administrations municipales dans notre province et nous travaillons avec les travailleurs et travailleuses et les entreprises. En procédant ainsi, nous avons fait croître l'économie en 2015, à un taux qui était au troisième rang des taux les plus importants au Canada. En 2016, l'économie a encore connu un taux de croissance supérieur à la moyenne canadienne grâce au travail avec les personnes mentionnées. En 2017, l'économie devrait croître encore une fois. Cette croissance économique a bénéficié aux gens de notre province, pas seulement aux grandes entreprises, comme le voudrait le chef de l'opposition. Nous avons connu en 2016 l'une des plus importantes augmentations de la rémunération, ce qui a remis plus d'argent dans les mains des gens de notre province.

### **Travail sécuritaire NB**

**M. Higgs :** Je vais également déposer la question précédente. Je sais que la promesse de 5 000 ou 10 000 emplois et l'engagement pris à cet égard sont un sujet délicat, mais le fait est que rien de tout cela ne s'est concrétisé.

Travail sécuritaire NB a fait savoir au Comité permanent des corporations de la Couronne que plusieurs rapports et études devraient être présentés au cours des prochains mois. Les entreprises du Nouveau-Brunswick se prépareraient à subir une autre hausse vertigineuse des



cotisations allant jusqu'à 50 %. Bien entendu, elles ont été quelque peu soulagées de voir écrit à la une que la hausse serait de 15 % plutôt que de 50 %. Toutefois, nous avons appris en comité que le gouvernement avait insisté auprès de Travail sécuritaire NB pour que l'organisme annonce que le taux passerait de 50 % à 15 %, et cela, bien avant que les études ne soient terminées.

Puisque le communiqué a été publié le jour précédant la publication du rapport sur Atcon, pouvons-nous voir pourquoi des pressions ont été exercées sur la société de la Couronne à l'égard de l'annonce? L'ordre d'accélérer l'annonce du taux par Travail sécuritaire NB est-il venu du Cabinet du premier ministre? Est-ce là une situation comme celle de l'impôt foncier, la nuance étant que, cette fois-ci, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser les faits voir le jour et être rendus publics? Il nous faut des annonces disant que nous voulons...

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Gallant :** Je suis très content de parler du préambule du chef de l'opposition, qui porte, encore une fois, sur notre bilan économique. Nous avons travaillé avec les gens de notre province. Nous avons travaillé avec le gouvernement Trudeau et les dirigeants communautaires de chaque région de notre province pour faire croître l'économie en 2015, pour la faire croître de nouveau en 2016 et, selon les prévisions qui ont été établies, pour la faire croître encore en 2017. Une comparaison s'impose avec l'ancien ministre des Finances et actuel chef de l'opposition. Lorsqu'il y allait à coups de compressions et de réductions et qu'il aidait les grandes entreprises, nous avons vu l'économie se contracter — et se contracter — de 2011 à 2014.

J'aimerais que le chef de l'opposition prenne acte du fait qu'il s'agit de la dernière session avant les élections. Il est d'avis qu'il n'a qu'à critiquer, ce qu'il fait depuis trois ans. Le jour approche où il devra demander aux gens du Nouveau-Brunswick de lui accorder leur confiance et parler de ce qu'il ferait, car, s'il n'a pas l'intention de leur en parler, nous le ferons. Il va aider les grandes entreprises, faire des compressions dans l'éducation, faire des compressions dans les soins de santé et faire tourner notre économie au ralenti.

## Emplois

**M. Higgs :** Eh bien, voilà un exemple parfait, ou très mauvais, de l'alarmisme. J'aimerais déposer la question, Monsieur le président, parce qu'elle portait sur Travail sécuritaire NB, comme vous le savez sans doute.

Examinons l'année 2015 du point de vue des vraies personnes, des gens ordinaires du Nouveau-Brunswick. En 2015, 1 800 personnes ont perdu leur emploi et 1 600 personnes ont quitté la population active. Corridor Resources a ouvert un nouveau bureau à Calgary après que le gouvernement Gallant a détruit l'industrie du gaz naturel. Le fait d'avoir écarté Corridor Resources a entraîné une perte d'emplois dans la région de Sussex. Le gouvernement Gallant a supprimé plus de 300 postes de soutien en enseignement et en éducation en 2015. En mai 2015, des compressions dans les services de garderie ont entraîné la perte d'autres emplois. Des bureaux de Services Nouveau-Brunswick ont fermé leurs portes. Encore d'autres personnes



du Nouveau-Brunswick ont perdu leur emploi en raison de la fermeture de palais de justice en 2015, ordonnée par le gouvernement Gallant. Le premier ministre a beau se réjouir des statistiques, pour beaucoup de personnes, 2015 n'a pas été une excellente année.

Quand le premier ministre regardera-t-il la réalité en face? Le premier ministre admettra-t-il que l'emploi n'a pas progressé au cours du mandat et que le gouvernement actuel n'a pas amélioré la vie des gens du Nouveau-Brunswick?

**Le président :** Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant :** L'économie de notre province s'est contractée de 2011 à 2014. Pourquoi? L'économie s'est contractée parce que le ministre des Finances de l'époque a effectué des compressions en éducation, a effectué des compressions dans les soins de santé et a aidé les grandes entreprises. Il pensait qu'il stimulerait ainsi l'économie et il s'est rendu compte qu'il avait tout à fait tort. Depuis, nous travaillons avec les responsables communautaires, le gouvernement fédéral et les gens de notre province et nous effectuons des investissements qui soutiennent la croissance. Nous investissons davantage dans l'éducation. Nous investissons davantage dans les soins de santé. En travaillant de concert avec les gens de notre province, nous stimulons la croissance économique.

Nous avons dû faire des choix difficiles. Le chef de l'opposition n'a pas tort de le dire. Toutefois, nous sommes fiers d'avoir assaini la situation que nous avons héritée de l'ancien ministre en faisant des investissements stratégiques, en prenant des décisions judicieuses, en investissant davantage dans l'éducation et les soins de santé et en stimulant la croissance économique, tout en faisant ce que l'ancien ministre n'a pas pu faire : réduire le déficit de plus de la moitié.

### Travailleurs paramédicaux

**M. Higgs :** Nos travailleurs paramédicaux sont en état de crise. Le moral est à son plus bas.

En passant, je veux aussi déposer la question précédente.

Le surmenage, le stress et l'ESPT ont des conséquences néfastes sur des vies. Au cours des trois dernières années, au moins trois des premiers intervenants se sont enlevé la vie. Le plus récent cas est survenu le mois dernier seulement. Je dis «au moins», car Ambulance Nouveau-Brunswick a refusé de fournir des renseignements sur le nombre de suicides chez ses 950 travailleurs paramédicaux ou des statistiques liées au diagnostic d'état de stress post-traumatique ou à son traitement. Nous savons que nous sommes aux prises avec un problème terrible, mais nous ne connaissons pas son étendue réelle.

Le premier ministre convient-il que la situation est critique? Ordonnera-t-il au ministre de la Santé d'obliger Ambulance Nouveau-Brunswick à communiquer les statistiques sur les suicides et l'ESPT chez nos travailleurs paramédicaux? Nous avons un problème. Nous devons nous en occuper.



[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Bien sûr, nous sommes d'accord pour dire qu'il faut aider les travailleurs dans la province afin qu'ils soient en mesure de travailler en sécurité et d'affronter tout défi qu'ils peuvent rencontrer, que ce soit au point de vue de la santé mentale, des dépendances ou de toute autre chose. C'est pour cette raison que nous investissons, avec le gouvernement Trudeau, dans des domaines comme la santé mentale. C'est pour cette raison aussi que nous aidons ceux et celles qui ont des dépendances. C'est pour cette raison que nous voulons aussi travailler avec les travailleurs de la province pour nous assurer qu'il existe un équilibre pour ce qui est de leur sécurité.

[Traduction]

Nous ferons aussi en sorte d'aider les travailleurs dans notre province en instaurant l'arbitrage de la première convention collective. Nous nous assurerons de montrer à nos travailleurs que nous savons qu'ils sont importants pour le tissu social et qu'ils sont manifestement très importants pour notre programme de croissance économique, auquel nous adhérons tous. Nous travaillerons très fort pour assurer la sécurité de nos travailleurs et faire en sorte qu'ils sont heureux et ont une bonne qualité de vie, ce qui, au bout du compte, stimulera notre économie.

### Financement par le gouvernement

**M. Higgs** : Le premier ministre continue de défendre sa décision irresponsable de verser de l'argent à Sears malgré les innombrables avertissements. Plus tôt au cours du mois, nous avons appris que l'inévitable s'était produit et que Sears fermera ses portes et cessera toute activité. Des gens ont perdu leur emploi dans les nombreuses succursales de notre province ainsi que dans deux centres d'appels qui reçoivent un soutien du gouvernement. Nous avons aussi appris récemment que les pensionnés de Sears risquent de connaître des réductions considérables de leurs prestations d'assurance-vie, de maladie et de pension. Le premier ministre avait amplement d'argent et de temps à consacrer à la recherche sur le cannabis et au développement et aux produits du cannabis. Que compte faire le premier ministre maintenant pour soutenir les pensionnés de Sears qui subissent le contrecoup de la fermeture?

La deuxième question est la suivante : Je sais que nous entendons souvent dire qu'Opportunités Nouveau-Brunswick n'a en fait versé aucun argent, mais combien d'argent le gouvernement a-t-il donné en tout? Prenons ONB, la Société de développement régional et toutes les petites ouvertures d'où peuvent provenir des fonds. Des fonds en provenance des recettes gouvernementales, peu importe la source, ont-ils été octroyés à l'entreprise Sears pour qu'elle établisse ses centres d'appels?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : En tant que gouvernement, nous avons comme priorité le développement économique. Oui, lorsque nous essayons de faire en sorte que des personnes ou des



entreprises investissent de l'argent pour s'installer au Nouveau-Brunswick, il faut faire compétition à plusieurs autres provinces et États en Amérique du Nord et partout dans le monde. Alors, oui, il faut avoir l'occasion de donner ou de suggérer des mesures incitatives financières à ces entreprises. Nous le faisons afin d'être en mesure de stimuler l'économie et de faire croître le nombre d'emplois dans la province. Nous faisons quand même tout cela de façon à protéger l'argent des contribuables. Nous le faisons en donnant des remises sur les salaires. Cela fait en sorte qu'une entreprise reçoit seulement la mesure incitative financière si elle crée des emplois pour une période déterminée.

Pour ce qui est des employés de Sears en particulier, nous pensons à eux. Nous allons travailler à leur donner la chance d'avoir d'autres emplois dans la province.

[Traduction]

**M. Higgs** : Je pense que je devrais revenir en arrière, afin de comprendre, car ma question était la suivante : De l'argent, quel qu'il soit, a-t-il été versé à Sears, provenant d'une source, n'importe laquelle, de recettes du Nouveau-Brunswick, et quel en était le montant? Je suppose qu'ONB dira : Oh, nous n'avons pas investi. Mais qu'en est-il de la SDR? Qu'en est-il d'autres sources de recettes?

Je pense que la réponse me laisse entendre que de l'argent a été versé. Je pense que la question est maintenant : Combien? Combien d'argent avons-nous donné à une compagnie qui n'avait aucune direction financière à rendre public autre qu'elle était en train de couler, et, malgré tout, nous lui donnerions de l'argent? Combien d'argent, provenant des ressources du Nouveau-Brunswick, avons-nous donné à cette compagnie?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : La réponse est la suivante : Aucune. Nous offrons des mesures incitatives financières pour permettre à des gens de démarrer leur entreprise, ici, dans la province, ou la faire croître, mais nous le faisons de façon à protéger l'argent des contribuables. Ce dossier est un bel exemple de comment nous pouvons arriver à faire cela.

[Traduction]

En accordant des remises sur les salaires comme mesure incitative financière pour le démarrage ou la croissance d'entreprises dans la province, ce qui crée des emplois, nous sommes en mesure d'offrir des mesures incitatives financières tout en protégeant l'argent des contribuables. C'est exactement ce qu'a fait la remise sur les salaires qui a été offerte dans le cas présent. Comme aucun emploi n'a été créé au cours de la période dont il avait été convenu, aucune remise sur les salaires n'a été accordée.

Je pense qu'il est très clair qu'il y a une différence marquée entre l'opposition et nous. Nous misons sur la croissance de l'économie en investissant dans notre population, en demandant à



1 % de la population de payer davantage pour que nous puissions investir dans les travailleurs et dans les droits de scolarité gratuits, augmenter le salaire minimum, bonifier le RPC et ainsi de suite, tandis que l'opposition dit toujours non.

**Le président :** Le temps prévu pour la période des questions est écoulé.

